



GUIDE

BIENVENUE À MONTPELLIER

**POUR LES NOUVEAUX HABITANTS : ACTIONS DE LA VILLE
ET DE LA MÉTROPOLE ET INFORMATIONS PRATIQUES**



montpellier.fr
montpellier3m.fr


montpellier
méditerranée
métropole


Montpellier

Montpellier entre dans une nouvelle ère

Vous êtes, depuis peu, Montpelliéraine ou Montpelliérain. Au nom du Conseil municipal et du Conseil métropolitain, je vous souhaite la bienvenue. Montpellier, ville d'accueil, de brassages, de partage, c'est une histoire ancienne. Elle se perpétue aujourd'hui.

Montpellier est fière d'attirer de nouveaux habitants, de nouvelles énergies, de nouveaux talents qui vont contribuer au mouvement de la ville, à sa vitalité, sa créativité. Vous trouverez dans ce guide, ce qui fait Montpellier, à la fois authentique par son passé, son patrimoine, son enracinement et inventive, par ses chercheurs, ses entrepreneurs, ses artistes.

Depuis la mi-2020, notre équipe municipale a donné un nouveau cap à Montpellier. Notre objectif: rendre la ville plus écologique et solidaire, plus dynamique et agréable à vivre. Nous sommes mobilisés pour aménager la ville d'aujourd'hui et préparer activement la ville de demain. Ainsi, nous faisons résolument entrer Montpellier dans une nouvelle ère, afin que notre cité soit au rendez-vous du défi du siècle: faire face au changement climatique, tout en veillant au bien-être de ses habitants.

Nous réalisons des investissements d'une ampleur inédite pour vous proposer de nouveaux moyens de déplacement: 5^e ligne de tramway, 5 lignes de bus-tram, réseau express vélo; pour végétaliser Montpellier «ville parc» avec la création de plusieurs parcs et agriparks et la plantation de 50 000 arbres; pour embellir l'espace public avec un vaste projet de rénovation de la Comédie-Esplanade et aussi l'aménagement de «quartiers apaisés»; pour faire de Montpellier une ville à hauteur d'enfant où l'éducation est une priorité et où l'espace public est adapté à eux...

Nous sommes la première métropole à mettre en œuvre la gratuité des transports en commun. Cette mesure inédite révolutionne les usages. Vous pouvez en bénéficier tous les week-ends et toute la semaine pour les moins de 18 ans et les plus de 65 ans. Le 21 décembre 2023, la gratuité sera totale, pour tous les habitants, toute l'année: c'est un engagement essentiel pour la planète et pour le pouvoir d'achat.

Nous allons vers un futur à la fois nécessaire et possible, un futur désirable. Chacun peut prendre sa part dans cette avancée collective comme habitant et comme citoyen. Vous êtes un habitant, une habitante. La Ville et la Métropole vous apportent des services synthétisés dans cette brochure, pour faciliter votre vie et celle de votre famille. Elles sont la résultante des politiques publiques conduites par les élus des deux collectivités. Vous êtes un citoyen, une citoyenne. **Vous avez droit de cité**, en participant à l'effervescente vie associative, en contribuant aux diverses concertations sur les projets de la Ville et de la Métropole, en vous engageant dans la vie de votre quartier.

Enfin notre action est fondée sur des valeurs claires, sans cesse réaffirmées, de respect des règles et de laïcité. Nous entendons les partager avec toutes les Montpelliéraines et tous les Montpelliérains.

Je souhaite que vous et votre famille trouviez dans notre ville épanouissement et qualité de vie. Montpellier vous accueille. Avec grand plaisir.



Michaël Delafosse

Maire de Montpellier

Président de Montpellier

Méditerranée Métropole

Sommaire

Nos actions pour les Montpelliérains

- 04 • **Montpellier en chiffres**
- 06 • **Les missions de la Ville et de la Métropole au service des Montpelliérains**
- 07 • **Budget : 3,5 milliards d'euros d'investissement durant le mandat**
- 08 • **La transition écologique et solidaire** : une nécessité pour faire face au changement climatique
La gratuité des transports en commun : réponse à l'urgence écologique et sociale
- 09 • **Stratégie mobilités 2025 : un plan global pour développer l'offre**
- 10 • **L'école, priorité d'une ville à hauteur d'enfant**
- 13 • **Accueil petite enfance** : 300 places supplémentaires d'ici à 2026
- 14 • **Un bouclier social de protection**
- 16 • **Montpellier d'un coup d'œil** : Grands quartiers, coordonnées des mairies de proximité et de la mairie annexe, lignes de tramway
- 18 • **Urbanisme** : un développement harmonieux
- 19 • **Habitat : le logement pour tous**
- 20 • **Montpellier nature** : la ville-parc
- 22 • **Tous acteurs pour aller vers le zéro déchet**
- 23 • **Sécurité** : une forte volonté politique
- 24 • **La culture en mouvement**
- 26 • **Les sports à tous les niveaux**
- 28. **Le renouveau démocratique en actions**
- 29 • **Informations pratiques**

Directeur de la publication : Michaël Delafosse
- Conception éditoriale et rédaction : Alain Doudiès Conseil - Photos : Ville de Montpellier
- Illustration/Conception graphique/Mise en page : Suncha - Ville de Montpellier -
Direction de la communication - 09/2023

Montpellier en chiffres

VILLE



299 096
habitants ⁽¹⁾




7^e
ville de France



4 000
habitants de plus par an

46,9%
habitants de moins de 30 ans



la ville de plus de
100 000
habitants la plus attractive de France



MÉTROPOLE



499 761
habitants ⁽¹⁾



31
communes



7 300
habitants de plus par an

UNIVERSITÉ

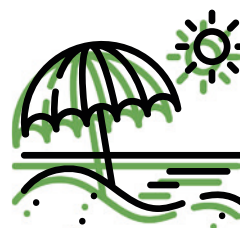
2 
universités

80 000 
étudiants

6 
grandes écoles

QUALITÉ DE VIE

 300
jours de soleil
par an



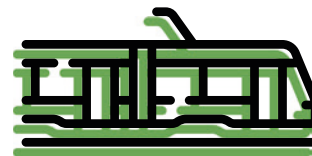
10 km pour aller
à la mer



21/12/2023

plus grande Métropole
d'Europe à instaurer la
gratuité des transports
en commun

4 lignes de tram en
2022 / 5 en 2025



+5 lignes de bustram



235

km de pistes cyclables sécurisées. C'est
le projet des «Vélolignes Montpelliéraines»
dont 70 % sera réalisé en 2026

Les missions de la Ville et de la Métropole au service des Montpellierains

Vous êtes à la fois une Montpellieraine, un Montpellierain et aussi une habitante, un habitant de la Métropole. En effet, la Ville de Montpellier et Montpellier Méditerranée Métropole (31 communes) se complètent pour vous apporter les services dont vous avez besoin. Voici une présentation du « qui fait quoi ».

ÉCONOMIE-EMPLOI

Commerces - Artisanat

Soutiens aux entreprises, à l'enseignement supérieur et la recherche

Appuis à l'emploi

Promotion du tourisme

ENVIRONNEMENT

Parcs et jardins

Souveraineté alimentaire

Agroécologie

Rénovation énergétique

Qualité de l'air

Plan climat

PETITE ENFANCE

Crèches - Haltes
garderies

ÉDUCATION

Écoles - Cantines

Temps périscolaires

SOLIDARITÉ

Centre communal
d'action sociale

Personnes handicapées

Seniors - Age d'Or

Insertion des jeunes

Logement social

Services funéraires

Politique de la ville

SÉCURITÉ

Tranquillité publique

Police municipale

Risques majeurs

Police des transports
(en 2023)

URBANISME - AMÉNAGEMENTS

Espaces publics

Voiries

Rénovation urbaine

CULTURE

Equipements

Manifestations

Musées

Médiathèques

Enseignement artistique

SPORT

Equipements

Aides aux clubs

Événements

DÉCHETS

Prévention
et Économie
Circulaire

Collecte

Déchèteries

Traitement

DÉPLACEMENTS

Gratuité

Tramways, bus

Vélo

Covoiturage

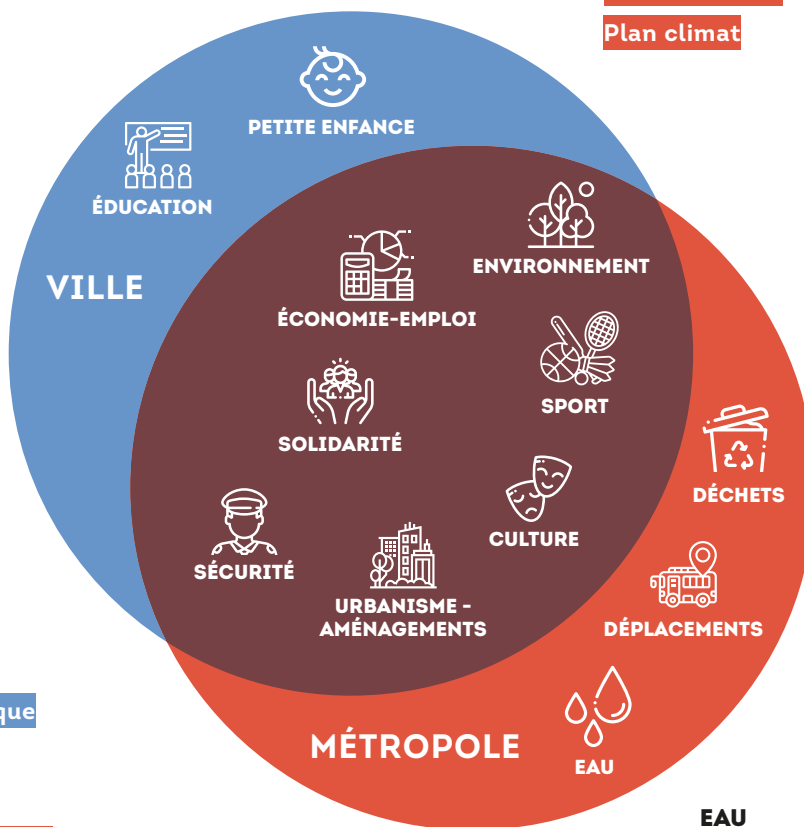
EAU

Eau potable

Assainissement

Gestion des
milieux aquatiques

Protection contre
les inondations



Budget : 3,5 milliards d'euros d'investissement durant le mandat

Fin 2021, le conseil municipal de Montpellier et le conseil de Montpellier Méditerranée Métropole ont successivement voté leur « programmation pluriannuelle d'investissement » 2021-2026. Cette vision globale trace la feuille de route des deux collectivités dans la transition écologique et solidaire. Cet engagement anticipateur est sans précédent. Il permet aux citoyens comme aux acteurs économiques de bien voir les objectifs et les priorités.

0% D'AUGMENTATION DES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX

VILLE : SIX GRANDES PRIORITÉS POUR LA VIE QUOTIDIENNE

400 M€

SOUTENIR L'ÉCOLE PUBLIQUE POUR L'ÉPANOUISSEMENT ET LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ENFANTS AVEC LE PLAN ÉCOLE 2030 QUI PRÉVOIT DE CONSTRUIRE, RÉNOVER ET ADAPTER LES ÉCOLES DE LA VILLE.

39,2M€ sont dédiés à la Cité de l'alimentation.

292 M€

AMÉNAGER UNE VILLE APAISÉE ET DURABLE dont 100 millions d'euros pour l'aménagement des espaces publics (Comédie, Esplanade, ligne 5 du tramway) et 19 millions d'euros pour le renouvellement des quartiers de la Mosson et des Cévennes.

110 M€

RÉALISER UNE VILLE PLUS VERTE dont 18 millions d'euros pour valoriser et entretenir les espaces verts, 35 millions d'euros pour un grand parc Lunaret - Lavalette - Montmaur et 10 millions d'euros pour la rénovation des équipements climatiques des bâtiments municipaux.

105 M€

FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DE CHACUN

dont 6 millions d'euros pour la rénovation des équipements sportifs de proximité, 15 millions d'euros pour la rénovation du patrimoine du cœur de ville et 6 millions d'euros de subventions d'équipement des associations sportives et culturelles.

70 M€

CONCRETISER LA SOLIDARITÉ AU PLUS PRÈS

dont 11 millions de crédits participatifs pour les quartiers et 2,5 millions d'euros pour moderniser les lieux d'action sociale (locaux associatifs, clubs de l'Age d'Or).

34 M€

RENFORCER LA PROTECTION DES MONTELLIÉRAINS

dont 25 millions d'euros pour la réalisation de l'« Hôtel des protections » et l'achat de 7 postes de commandement mobiles.

MÉTROPOLE : SIX GRANDS INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS

L'objectif d'investissement de la collectivité est plus du double par rapport à celui des deux précédentes mandatures.

1 426 M€

MIEUX SE DÉPLACER

dont 983 millions d'euros pour les mobilités douces et alternatives.

265 M€

SOUTENIR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

dont 32 millions d'euros dédiés à Med Vallée.

233 M€

GÉRER LES CYCLES DE L'EAU

dont l'assainissement, la gestion des milieux aquatiques, la prévention des inondations et des risques majeurs...

182 M€

MODERNISER LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

Plus de 20 millions d'euros de subventions aux associations. Près de 2,5 millions d'euros pour les manifestations culturelles (Comédie du Livre, ZAT, Fête de la musique)

151 M€

PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT

dont 45 millions d'euros pour la démarche Zéro Déchet.

321 M€

RENFORCER LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE

dont 97 millions d'euros pour la rénovation urbaine à la Mosson et aux Cévennes.

La transition écologique et solidaire : une nécessité pour faire face au changement climatique

La démarche de transition écologique et solidaire donne sa cohérence aux politiques publiques conduites par la Ville de Montpellier et par Montpellier Méditerranée Métropole.

Désormais, chacun perçoit les effets du dérèglement climatique : hausse des températures, périodes de canicule plus longues, pluies plus violentes, incendies plus destructeurs, risques d'inondation accrus. Les élus ont décidé de faire face. Dans un mouvement à la fois de court terme et de long terme, les deux collectivités repensent et changent un grand nombre de leurs actions pour avancer vers la ville décarbonée.

- **accès aux transports en commun développé :**
 - **gratuité** qui allie justice sociale et enjeu écologique ;
 - **création d'infrastructures bas carbone ;**
 - **développement de l'offre :** Création de la 5^e ligne de tramway , extension de la ligne 1 de tramway vers la gare TGV Montpellier Sud de France, création de cinq lignes des bustrams, 235 kilomètres du réseau express vélo, les « Véolignes montpellieraines » ;
- **« ville-parc » :** plantation de 50 000 arbres, création ou extension de parcs, végétalisation des cours d'école ;
- **fin de l'étalement urbain**, en densifiant les espaces déjà bâtis, avec l'objectif, à terme, de zéro artificialisation nette des sols ;
- **préservation de la biodiversité et des terres agricoles**, pour faciliter la souveraineté alimentaire et développer l'agroécologie ;
- **lutte contre la précarité énergétique** des logements et des bâtiments et **développement des énergies renouvelables.**

La gratuité des transports en commun, réponse à l'urgence écologique et sociale

La Métropole de Montpellier est la plus grande Métropole d'Europe à instaurer la gratuité des transports en commun pour tous ses habitants.

C'est un puissant levier de progrès pour les mobilités, le pouvoir d'achat, la qualité de vie et la protection de la planète.

- Gratuité pour tous le week-end ;
- Gratuité pour les - de 18 ans et les + de 65 ans tous les jours ;
- **21 décembre 2023 :** gratuité tous les jours, pour tous les habitants des 31 communes de la Métropole.

Stratégie mobilités 2025 : un plan global pour développer l'offre

Ce plan accroît l'offre de modes de transport, renforce le pouvoir d'achat, lutte contre le dérèglement climatique et préserve la santé des habitants. D'ici à 2025, le réseau tram, bustram et bus sera disponible pour 83 % des habitants de la Métropole et 98 % des Montpelliérains.

UN PLAN D' ACTIONS AMBITIEUX POUR DES DÉPLACEMENTS PLUS FACILES

Deux axes : aménager un cadre de vie apaisé et respirable et proposer des alternatives à l'« auto-solisme » (un conducteur seul dans sa voiture).

- **gratuité** des transports en commun ;
- **tramway :** construction de la ligne 5 et extension de la ligne 1 vers la gare TGV Sud de France ;
- **bustram :** Création d'un réseau de 5 lignes à haut niveau de service, desservant dix communes : en 2025 ;
- **vélos :** création des Vélolignes Montpelliéraines, Réseau Express Vélo de 235 km ; aides à l'achat de vélos à assistance électrique (500 €) et à la réparation ; sensibilisation au « savoir rouler à vélo » ;
- **personnes à mobilité réduite :** aménagements et services pour assurer l'accessibilité ;
- **voitures :** réduction du trafic de transit en centre-ville ; priorité aux circulations apaisées dans les quartiers, finalisation des contournements routiers : LIEN (Liaison Intercantonale d'Évitement Nord), COM (Contournement Ouest de Montpellier), DEM (Déviation Est de Montpellier).

QUATRE OBJECTIFS EN FAVEUR DES HABITANTS

- décarboner la mobilité pour lutter contre le changement climatique et préserver la santé ;
- offrir à tous une alternative pour se déplacer autrement ;
- aménager la ville et les quartiers pour lutter contre les violences routières et améliorer la qualité de vie ;
- faire de la transition des mobilités une transition solidaire qui n'exclut pas et qui renforce le pouvoir d'achat, grâce à la gratuité des transports.



Pour obtenir son pass gratuit

Depuis l'application M'Ticket, depuis le site tam-voies.com ou dans les Espaces Mobilité de TaM.

L'école, priorité d'une ville à hauteur d'enfant

La Ville de Montpellier a fait de l'éducation « une priorité absolue ». Elle met en avant une conception exigeante de « l'école de la République » : publique, obligatoire, gratuite et laïque, offrant à chaque enfant les moyens de s'épanouir, quels que soient ses moyens éducatifs. Elle contribue ainsi à l'égalité des chances.

Cet objectif se concrétise par le renforcement des moyens affectés à l'école : c'est le premier poste budgétaire (plus de 16% du total), en augmentation depuis 2020. Cette priorité de l'action municipale se traduit par une série de dispositifs de soutien et d'accompagnement. Elle est une des résultantes d'une volonté plus large : faire de Montpellier une ville « à hauteur d'enfant ». Montpellier est la première ville française à adhérer au Réseau international des villes des enfants (200 villes dans 15 pays).

PLAN ÉCOLE 2030 : POUR UNE ÉCOLE BIENVEILLANTE, INCLUSIVE, FAVORABLE À L'ÉPANOUISSEMENT ET À LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ENFANTS

Adopté à l'unanimité par le conseil municipal, le **Plan École 2030** est un **programme d'investissement ambitieux de 400 millions d'euros** dont l'objectif est de **construire, rénover et adapter les écoles de la Ville**. Ce plan comprend la **construction de 5 nouvelles écoles** :

- 2 en 2024 dans l'ancien Conservatoire et à la Cité Créative ;
- 2 en 2025 dans les quartiers Nouveau Saint Roch et Croix d'Argent ;
- 1 en 2026 à Port Marianne.

Il comprend aussi **l'extension de 4 groupes scolaires** et la **reconstruction de 7 écoles**.

Le Plan École 2030 vise également à mener d'importants **travaux de rénovation, notamment énergétiques**. Des travaux de **mise en sécurité des abords des écoles** sont également au programme. Enfin, ce plan prévoit **l'aménagement des cours d'école** pour les rendre **moins bitumés et plus inclusives**. Cela passera par la désimperméabilisation des sols et la végétalisation, puis par la création d'espaces plus équilibrés entre les filles et les garçons.



UN SOUTIEN SCOLAIRE PUBLIC, LAÏQUE ET GRATUIT

Mis en place depuis novembre 2020, ce dispositif offre à toutes les familles, quels que soient leurs moyens financiers, une possibilité de soutien scolaire, en dehors de l'offre commerciale ou confessionnelle. Enseignants volontaires et animateurs qualifiés accompagnent ainsi les enfants dans l'acquisition des savoirs. Ce soutien scolaire public, laïque et gratuit se compose de deux volets.

• le soutien scolaire dans les écoles de 16h30 à 17h30

Un tiers des élèves participent à ce dispositif. 320 enseignants ont été recrutés, à l'échelle de la Ville, pour assurer l'encadrement et la coordination ;

• le soutien scolaire dans les médiathèques, le mercredi matin.

En 2022, 2 692 élèves en ont bénéficié dans les écoles et 61 enfants dans les 5 médiathèques partenaires.

DES ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES DÉPLOYÉS DANS LES ÉCOLES

La Ville a mis en place un Plan Numérique.

- Toutes les classes des écoles élémentaires et maternelles sont désormais équipées de **tableaux blancs et de vidéoprojecteurs**. Ils permettent la projection de contenus pédagogiques ;
- Un **ordinateur portable** a été fourni pour chaque classe et pour chaque direction d'établissement, soit, au total, plus de 1 000 ordinateurs ;
- Des « **classes mobiles** » (mallettes de 15 tablettes) ont été livrées dans la quasi-totalité des écoles.

DES ACTIVITÉS INNOVANTES PENDANT LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

Conformément au nouveau Projet Éducatif de Territoire, **un module d'initiation au codage et à la robotique** est proposé aux élèves dans le cadre du temps périscolaire. Ce projet a pour objectif d'apprendre aux enfants le codage de façon ludique. Il leur permet d'assimiler de nouvelles connaissances, de comprendre la mise en application de la programmation, et de fabriquer eux-mêmes un mini-robot. Les élèves d'une dizaine d'écoles **ont déjà pu bénéficier d'une initiation**. Certains ont même pu poursuivre leur apprentissage dans le cadre d'un cycle de perfectionnement.

DES « RUES AUX ÉCOLIERS »

La ville s'est donné pour objectif de faire des chemins de l'écolier « à hauteur d'enfants » en les rendant plus sûrs, agréables et moins pollués :

- création de zones piétonnes (permanentes ou temporaires) ouvertes aux vélos et trottinettes ;
- aménagement et agrandissement de parvis d'écoles ;
- élargissement de trottoirs ;
- mise en place de radars pédagogiques et/ ou d'agent de protection des écoles ;

Des parcs à vélos sont également déployés aux abords des écoles ou dans les cours.

14 rues aux écoliers ont déjà été créées et 11 nouvelles sont prévues d'ici 2024.

Le futur groupe scolaire Hypatie qui sera livré en septembre 2025 dans le quartier Mosson



LES ABORDS D'ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES SÉCURISÉS

Depuis 2021, des agents de protection sont présents aux abords des groupes scolaires, afin que le chemin de l'école soit un espace sécurisé. Ils sont sur place de 7h45 à 8h45, puis de 16h15 à 17h45. Employés par la Ville, ces agents dont les effectifs vont être renforcés remplissent une mission distincte de celles exercées par les policiers municipaux et par les agents de surveillance de la voie publique. Elle consiste, avant tout, à accompagner les familles et à rétablir un climat scolaire apaisé.

Le projet éducatif de territoire 2022-2027

Initiation aux cultures antiques pendant les temps périscolaires

Dans le cadre du nouveau PEdT et dans le but de renforcer la qualité des interventions sur les temps périscolaires, la ville propose désormais aux élèves de quelques écoles élémentaires de découvrir les civilisations antiques et de s'initier aux langues anciennes (latin et grec). Un kit d'outils pédagogiques a été mis à disposition des équipes. Avec l'accompagnement des services municipaux, plusieurs projets ont été mis en place sur cette thématique dans les écoles :

- activités sportives sur les disciplines des Jeux Olympiques exercées à l'époque de la Grèce antique ;
- ateliers de reproduction de maquette d'une cité grecque ;
- création d'un « Club Latin » ;
- ateliers d'initiation à la langue grecque « Parles tu grec ? » ;
- grand jeu « civilisations antiques ».

Plus d'informations : montpellier.fr/ecole

CANTINES : VERS 100 % DE PRODUITS BIO ET/OU LOCAUX DE QUALITÉ

Moment de partage et de découverte des saveurs, d'apprentissage, le repas du midi est un temps particulièrement important pour les enfants. Aussi la Ville de Montpellier défend des valeurs fortes pour la restauration scolaire avec pour objectif de **proposer des repas de qualité, sains et durables dans les 87 cantines des écoles montpelliéraines à un coût très abordable**. Chaque repas pris dans un restaurant scolaire est une chance pour l'enfant car il contribue à favoriser ses apprentissages, et à atténuer des inégalités possibles en dehors de l'école.

Une nouvelle ambition en matière de politique alimentaire est mise en œuvre avec 50 % de produits issus des circuits de proximité et de l'agriculture biologique. D'autres avancées ont été réalisées : un menu végétarien proposé quotidiennement, l'éveil des enfants à l'alimentation durable, la formation des personnels à l'aliment, à l'équilibre nutritionnel, la mise en œuvre d'un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire, le développement d'une production culinaire traditionnelle à base de produits bruts et un innovant plan de réduction des aliments ultra transformés dans les menus.

Ces axes coïncident avec la réalisation de la future **Cité de l'alimentation**. Adossée au MIN (Marché d'intérêt national), elle comprendra notamment, en 2025, une maison de l'alimentation solidaire, un espace pédagogique sur la cuisine, un camion-cuisine, avec des animations sur l'agro-écologie et l'alimentation durable. Cet équipement d'importance majeure sera complété, en 2027, par une unité de production alimentaire de 16 000 repas, une base logistique de transformation primaire et un jardin pédagogique. 39,2 millions d'euros vont ainsi être investis.

Des aides pour le pouvoir d'achat des familles

- gratuité des transports en commun pour les moins de 18 ans ;
- gratuité du soutien scolaire organisé par la Ville ;
- dotation scolaire : + 20 % dès 2020, enveloppe mise à disposition des écoles afin qu'elles achètent des fournitures scolaires ;
- repas à 50 centimes pour les familles en difficulté ;
- « Coup de pouce jeune » : 50 € d'aide pour une inscription à une association culturelle ou à club sportif.

RESTAURATION SCOLAIRE ET ACCUEIL PÉRISCOLAIRE : DES TARIFS PLUS JUSTES ET SOLIDAIRES

Depuis le 1er janvier 2023, la Ville a mis en place une **nouvelle tarification pour la restauration scolaire et les temps périscolaires**. Le tarif est **désormais basé sur le quotient familial** calculé par la CAF, en fonction des revenus des familles et du nombre de personnes dans le foyer.

Pour plus d'informations et faire une simulation en fonction de leurs revenus, les parents peuvent se rendre sur : montpellier.fr/tarifationscolaire

DANS LES COURS D'ÉCOLE, DES ÎLOTS DE FRAÎCHEUR PLUTÔT QUE DU BITUME

La Ville de Montpellier, engagée dans la transition écologique, souhaite adapter la ville et ses écoles aux fortes chaleurs. Elle a lancé un **programme de végétalisation des cours d'école**. En 2023, 12 écoles auront ainsi été concernées. Parmi les objectifs de ces opérations :

- Créer des cours plus ludiques, dans lesquelles les enfants peuvent se reconnecter à la nature, et stimuler leur imaginaire dans un environnement plus naturel ;
- Mener des ateliers de sensibilisation avec les enfants (plantation d'arbres, création de jardins pédagogiques...) ;
- Favoriser la prise en compte de l'égalité filles-garçons dans les aménagements ;
- Développer la concertation avec la communauté éducative.

INFORMATIONS SUR LES ÉCOLES :

montpellier.fr/ecole

INFORMATIONS SUR LES ACCUEILS DE LOISIRS MUNICIPAUX ET ASSOCIATIFS :

montpellier.fr/alsh

INFORMATIONS SUR LES MENUS ET LA RESTAURATION SCOLAIRE :

montpellier.fr/restaurationscolaire

SUR LES RÉSERVATIONS :

presto.montpellier.fr



Accueil petite enfance : 300 places supplémentaires d'ici à 2026

La Ville de Montpellier adapte l'offre d'accueils des jeunes enfants à la croissance de la population et aux nouveaux quartiers. Elle doit faire face aux besoins de la population et aux objectifs de cohésion sociale. La municipalité s'est donc engagée à créer 300 nouvelles places de crèches entre 2020 et 2026.

Ce déploiement comportera :

- **des places supplémentaires dans des crèches existantes :** crèche Joséphine Baker (quartier Croix d'Argent) et crèche issue de la fusion des établissements Les Boutons d'Or et les Coquelicots (quartier Centre) ;
- **cinq nouvelles crèches :** quartiers Port Marianne, Estanove, Pompignane, Croix d'Argent et Hôpitaux-Facultés.

LES CRÈCHES COLLECTIVES

Ces établissements accueillent en priorité et à la journée, à temps plein ou à temps partiel, des enfants âgés de moins de 3 ans dont les parents ont une activité professionnelle, sont étudiants ou suivent un stage ou une formation.

LES CRÈCHES FAMILIALES (SERVICE D'ACCUEIL)

Les services d'accueil familial sont un regroupement d'assistantes maternelles, agréées par le Conseil départemental et employées par la Ville. Elles assurent, dans le cadre familial, l'accueil de un à trois enfants de moins de 3 ans ou des enfants de moins de 6 ans en accueil temporaire, périscolaire ou extrascolaire.

LES HALTES-GARDERIES (MULTI ACCUEILS)

Ces petites et moyennes structures, ouvertes de 8h à 18h, reçoivent de 20 à 45 enfants. Agés de 3 mois à 3 ans, ils fréquentent l'établissement à la journée ou à la demi-journée de façon régulière ou occasionnelle. Des enfants de moins de 6 ans sont aussi pris en charge, en accueil temporaire périscolaire ou extrascolaire.

MILLE FORMES : UN CENTRE D'ART CONTEMPORAIN DÉDIÉ À LA PETITE ENFANCE

En partenariat avec le Centre Pompidou, la ville de Montpellier travaille à la création à l'horizon 2026 d'un Centre d'Initiation à l'Art dédié à la petite enfance, de 0 à

6 ans. Ce centre d'art, qui prendra place dans l'ancienne médiathèque Federico Fellini, permettra aux enfants d'être, dès leur plus jeune âge, sensibilisés aux arts, à la culture, à la connaissance et de s'ouvrir à la découverte du monde. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la candidature de la ville pour être Capitale Européenne de la Culture 2028.

LES CRÈCHES PARENTALES ET ASSOCIATIVES

Ces établissements collectifs sont gérés par une association de parents et de professionnels. Ils sont subventionnés par la Ville de Montpellier et conventionnés, dans le cadre du Contrat enfance signé entre la Ville et la Caisse d'allocations familiales.

PLUS D'INFORMATIONS

montpellier.fr/petiteenfance

Tout savoir sur les règles d'attribution des places en crèche

Depuis le 4 avril 2023, les règles d'attribution des places dans les crèches municipales (ou en délégation de service public) ont évolué, pour renforcer la lutte contre les inégalités, soutenir davantage la parentalité et mieux prendre en compte les fragilités spécifiques. L'attribution des places est examinée par une commission qui statue et prononce les admissions en fonction de :

- plusieurs critères tenant compte de situations particulières liées tant à la structure familiale et sociale, au handicap, à la maladie, à l'emploi et de la date de pré-inscription ;
- la disponibilité d'accueil dans les structures souhaitées et de la tranche d'âge de l'enfant.

Un bouclier social de protection

La Ville a mis en œuvre des mesures concrètes et précises pour assurer l'égalité, la dignité de tous et faire de Montpellier une ville toujours plus solidaire et qui soit à l'écoute des plus fragiles. Elle renforce le pouvoir d'achat des Montpellierains qui ont des revenus modestes. C'est un véritable bouclier social de la Ville qui les protège.

DES ÉCONOMIES...

...pour les transports

- 196€ par an pour les jeunes de moins de 18 ans, avec la gratuité du réseau TaM ;
- 321€ par an pour les personnes de + 65 ans, avec le Pass + 65 ans ;
- 1 740€ par an, pour une famille de 4 personnes, lorsque la gratuité des transports en commun sera totale, le 21 décembre 2023.

...pour l'école

- 1 440€ par an, grâce au soutien scolaire gratuit assuré par des enseignants, pour un enfant bénéficiant de 2h de cours de soutien scolaire par semaine, pendant les 36 semaines, à 20€ l'heure.

...pour la cantine

- 180€ par an par enfant grâce à la tarification sociale à 50 centimes par repas, pour les familles modestes, qui payaient précédemment 1,75€.

...pour les centres de loisirs

Tarif solidaire pour les ménages les plus modestes et les enfants en situation de handicap.

...pour les jeunes

«Coup de pouce jeune» (6 à 16 ans): aide de 50€ pour toute première inscription à une activité culturelle, sportive ou de loisirs.

ET AUSSI...

Fiscalité

0% d'augmentation des taux des impôts des ménages.

Solidarité

Plan pauvreté. 1 million d'euros par an.

Logement

- Encadrement des loyers, pour lutter contre les prix excessifs de certains loueurs ;
- Aide de 1 300€ pour la rénovation énergétique du logement, sans conditions de ressources.



Le saviez-vous ?

Une mère avec des revenus modestes, élevant seule ses deux enfants, économise 3 692 € par an.

180 € x 2 pour la cantine = 360 €

176 € x 2 pour l'abonnement TaM = 352 €

1 440 € x 2 pour le soutien scolaire = 2 880 €

50 € pour l'inscription à une association = 100 €



Activité culturelle dans un des EHPAD de la Ville de Montpellier.

Le CCAS : la solidarité au plus près des Montpelliérains

Le Centre Communal d'Action Sociale de Montpellier (CCAS) est un établissement public dont la vocation est d'accueillir, d'informer, d'accompagner et d'orienter les personnes fragiles ou en difficulté. La structure met en place des actions innovantes et intergénérationnelles pour permettre à chacun d'accéder à ses droits, de prévenir les ruptures de parcours de vie, de lutter contre l'isolement des personnes les plus fragiles et d'accompagner les seniors afin qu'ils puissent bien vieillir dans une ville fraternelle et solidaire.

- garantir un accueil inconditionnel à tous les habitants de Montpellier : identifier les besoins de chacun et les orienter vers les structures compétentes, assurer un service de domiciliation postale, une aide aux démarches administratives et un accompagnement social ;
- proposer un accompagnement global au sein d'un tiers-lieu gratuit et ouvert à tous, le CEIS (Centre d'Expérimentations et d'Innovation Sociale) : mise en place d'un parcours complet d'inclusion sociale et numérique décliné en 4 thématiques (l'emploi, le numérique, le budget et la santé) ;
- accompagner des publics spécifiques : les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants à travers le service d'accueil et d'orientation et le centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) Elisabeth Bouissonnade ; les enfants issus des quartiers prioritaires de la politique de la Ville et leur famille, grâce à un Programme de Réussite Educative visant à réduire les inégalités éducatives et sociales ; les personnes en situation de grande précarité ;
- permettre aux aînés de bien vieillir : les accompagner dans leurs démarches administratives ; lutter contre leur isolement en tenant à jour le registre des personnes vulnérables et à travers 17 Clubs de l'Âge d'Or, lieux d'activités, de sociabilité et de prévention. Permettre aux seniors de pouvoir vivre chez eux grâce à un service de maintien des personnes à domicile ; les héberger dans l'un des 7 EHPAD du CCAS, tout en favorisant le lien social et intergénérationnel via des colocations étudiantes et d'autres activités.

En savoir plus : montpellier.fr/ccas

Montpellier d'un coup d'œil

Grands quartiers, coordonnées des mairies de proximité et de la mairie annexe, lignes de tramway

Mairie de proximité
MOSSON
Quartier Mosson
11 rue de Tipasa
Tél. 04 34 88 77 00

Mairie de proximité
FRANÇOIS VILLON
Quartier Cévennes
55 rue des Araucarias
Tél. 04 34 88 77 01

Mairie de proximité
TASTAVIN
Quartier Croix d'Argent
118 allée Maurice-Bonafos
Tél. 04 34 88 77 02



Mairie annexe
AIGUELONGUE

Quartier Hôpitaux-Facultés

*Dans la Maison pour
tous Albert-Dubout*

**1071 avenue de la Justice
de Castelnaud**

Tél. 04 34 88 77 04

Mairie de proximité
AUBES - POMPIGNANE

Quartier Port Marianne

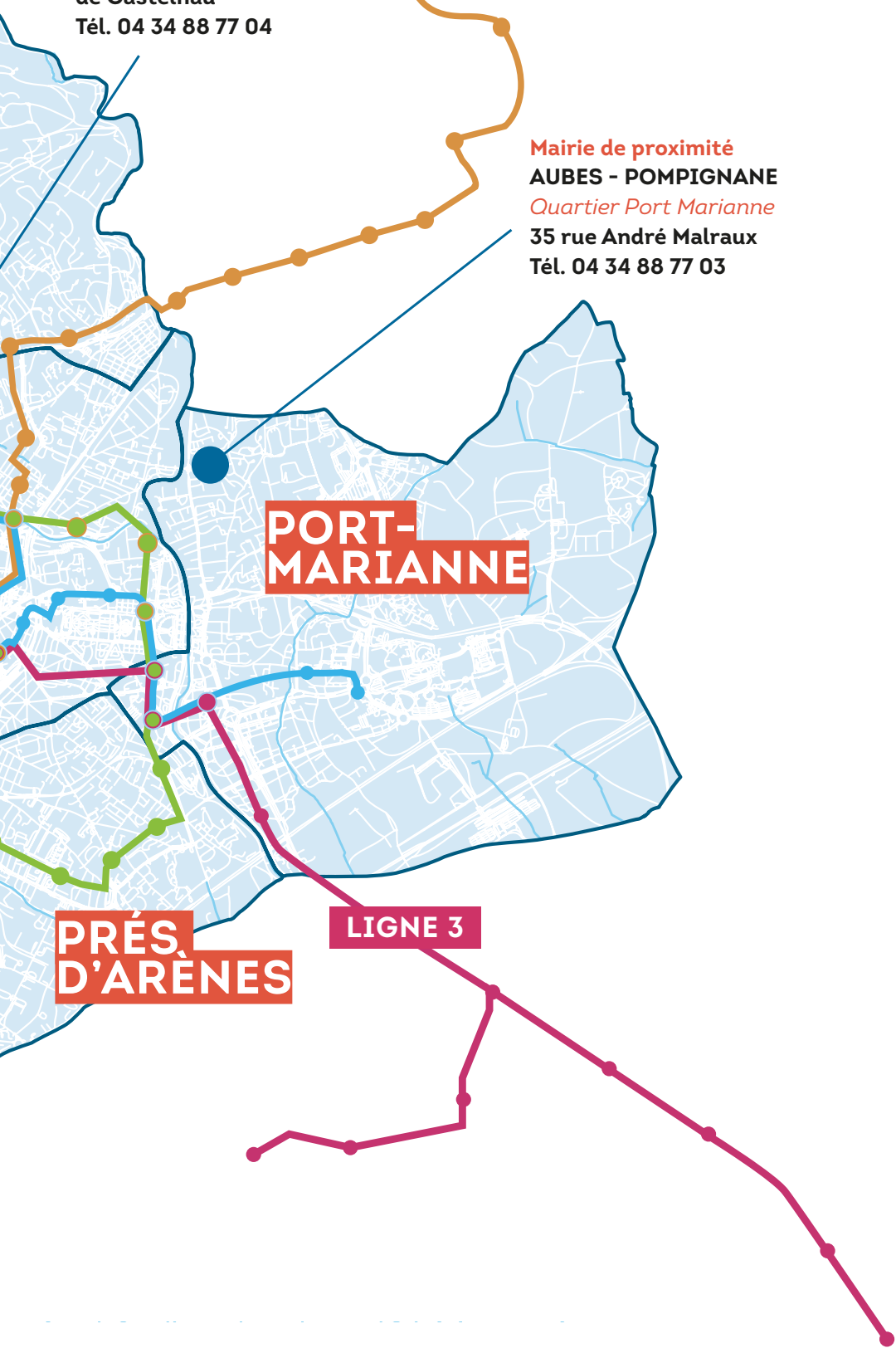
35 rue André Malraux

Tél. 04 34 88 77 03

**PORT-
MARIANNE**

**PRÈS
D'ARÈNES**

LIGNE 3



Urbanisme : un développement harmonieux

Les grands axes de l'urbanisme résultent d'un impératif : adapter le territoire de la Métropole au dérèglement climatique. Le Plan Climat Air Energie Territoire adopté par la métropole début 2023 a un grand objectif : la neutralité carbone. C'est à dire l'équilibre entre les émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine (transports routiers et logements, notamment) et leur compensation par les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les autres mesures, comme celles sur les déplacements. Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal en cours d'élaboration permet à son tour de fixer un développement harmonieux en termes d'urbanisme.

**GRAND OBJECTIF :
RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION
FONCIÈRE DES ESPACES
NATURELS ET AGRICOLES.**

Le Plan local d'urbanisme intercommunal Climat, voté fin 2023, comporte 6 axes stratégiques :

- anticiper l'avenir ;
- préserver les espaces naturels ;
- redynamiser l'agriculture ;
- optimiser l'énergie ;
- renaturer la ville ;
- repenser l'habitat et l'activité.

UNE VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE

L'urbanisme à Montpellier comporte d'autres orientations pour une ville agréable à vivre :

- le **rééquilibrage de la ville** dans son développement, notamment vers le Nord et vers l'Ouest et pas seulement vers le Sud et l'Est, comme lors de ces dernières décennies ;
- une **ville « à hauteur d'enfant »** dans les aménagements urbains et les déplacements à pied ou à vélo ;
- le soin apporté aux **espaces publics**, avec les projets de création (nouveaux quartiers) ou d'embellissement (Comédie/Esplanade, Beaux-Arts/Boutonnet, Clemenceau/Rondelet, Carnot/Strasbourg...);
- la renaturation, la végétalisation et la **«ville parc»** en vue (*lire p. 20*) pour améliorer le cadre de vie des Montpellierains et apporter une très souhaitable fraîcheur ;
- l'appel à la créativité et l'imagination des architectes avec les **nouvelles Folies** (*lire ci-contre*).



*Un développement
urbain équilibré
et harmonieux*

Les Folies architecturales du XXI^e siècle

Montpellier a décidé de renouer avec les Folies. Au XVIII^e siècle, ces élégantes demeures étaient des lieux de villégiature ou de réception, comme le domaine de Méric, le château d'O ou le château de la Mogère. En 2012, un programme de Folies contemporaines a donné naissance à la Folie Divine (architecte Farshid Moussavi) et à l'Arbre blanc (architecte Sou Fujimoto).

En mars 2023, le jury a désigné 4 équipes lauréates pour les premières nouvelles Folies ; les candidatures pour la seconde vague sont en cours. A terme 12 ou 13 Folies seront réparties sur l'ensemble de la ville de Montpellier. Ces nouvelles Folies doivent s'adapter aux exigences environnementales, solidaires et économiques.

Habitat : le logement pour tous

Tenir compte de la diversité des besoins et des moyens : voilà la visée de la Ville et de la Métropole dans leur politique de l'habitat. Il s'agit de permettre à chacune et à chacun d'aspirer à un logement digne et abordable.

LOGEMENT SOCIAL

ACM HABITAT, Office Public de l'Habitat de Montpellier Méditerranée Métropole, est le principal bailleur social. Il développe la production de logement social, améliore la qualité de vie des locataires par une gestion de proximité et renforce la sobriété énergétique des logements.

Espace information logement

201 place de Thessalie

acmhabitat.fr

D'autres bailleurs sociaux proposent aussi des logements.

RÉNOVATION URBAINE

L'attention aux différents types d'habitat se concrétise par la grande **opération de rénovation urbaine du quartier de la Mosson**, avec, d'ici à 2024, le renforcement des services à la population, publics ou privés, l'aménagement d'espaces publics, la construction d'équipements dont un pôle éducatif. Ce programme se poursuivra jusqu'en 2040.

ENCADREMENT DES LOYERS

Le « bouclier social » mis en place par la Ville comprend la lutte contre les marchands de sommeil et les abus dans la location de meublés de tourisme. Un dispositif d'encadrement des loyers a aussi été mis en place. Il concerne les locations vides et meublées, les résidences principales, y compris celles à usage mixte (locaux professionnel et logements).

Renseignements :

montpellier3m.fr/encadrementloyers

LE CHANGEMENT D'USAGE

La Ville et la Métropole ont instauré un règlement encadrant les changements d'usage des logements à Montpellier. La volonté consiste à conserver une offre d'hébergement touristique variée, tout en maîtrisant les abus conduisant à une diminution des logements permanents. La demande du changement d'usage peut se faire en ligne ou par courrier.

Pour plus d'informations :

montpellier3m.fr/changement-dusage

LE BAIL RÉEL SOLIDAIRE, UNE NOUVELLE FAÇON DE DEVENIR PROPRIÉTAIRE

L'Organisme Foncier Solidaire de la Métropole de Montpellier créé en 2022, permet aux habitants (sous réserve de remplir les conditions), d'accéder à la propriété de façon abordable et pérenne grâce au dispositif BRS (Bail Réel Solidaire). Les bénéficiaires du dispositif deviennent ainsi propriétaires du bâti sans posséder le foncier.

Pour plus d'informations :

www.ofs.montpellier.fr



Montpellier nature : la ville-parc

Faire de Montpellier une ville-nature, une ville plus arborée, plus fraîche, permettant d'accueillir et de restaurer la biodiversité afin d'améliorer le cadre de vie et de contribuer ainsi à la transition écologique : voilà l'ambition.

Trois grands objectifs sont fixés : protéger le patrimoine existant, exceptionnel mais fragile ; l'accroître, avec des parcs de proximité dans chaque quartier ; augmenter le nombre d'arbres et développer le végétal. Tous les habitants doivent pouvoir accéder, en moins de quinze minutes à pied, à un espace végétalisé, lieu de détente et de bien-être.

Deux parcs (Voir la carte p.21) ont récemment enrichi le patrimoine commun. Au cœur de la Cité des Arts, le **square Boumeester** propose une palette végétale diversifiée, un théâtre de verdure, un mur d'expression pour les graffeurs, des jeux-percussions. La Ville a récupéré auprès de l'État la gestion du **parc Suzanne Babut**, un parc historique riche de grands arbres d'espèces variées (micocoulier, cèdre de l'Atlas, ginkgo biloba, noyer, frêne, platane).

De grands projets sont en cours ou en vue. Ainsi, le **parc de la Mogère**, au cœur du quartier Cambacérès, sera progressivement aménagé sur 30 hectares d'ici 2025. Les 152 hectares du **parc de la Mosson** seront la pièce maîtresse d'un ensemble d'espaces naturels, au nord-ouest de la ville. La conception du futur aménagement des 100 hectares de l'**agriparc des Bouisses** a été nourrie des propositions d'habitants. La contribution des habitants est décisive avec jardins et vergers partagés et des bons de végétalisation des rues par les riverains.

L'impératif de la protection se concrétise par la **Charte de l'Arbre**, guide des bonnes pratiques des arbres en ville, destiné aux professionnels et aux particuliers, la création du **Comité « Arbre »**, avec élus et experts naturalistes pour veiller à la protection du patrimoine arboré.

Le saviez-vous ?

- 159 parcs et squares
- 15000 arbres plantés en trois ans : objectif de 50 000 arbres en 2026.

Parcs récemment ouverts ou en préparation



Plus d'informations sur les parcs et jardins

montpellier.fr/villennature
montpellier.fr/parcsjardins

290 parcelles de jardins familiaux, dont 50 parcelles supplémentaires en 2023 au parc Malbosc

Location de parcelles destinées au jardinage :

- Malbosc, quartier Mosson ;
- Grands Grès, quartier Port Marianne ;
- Rieucoulon, quartier Croix-d'Argent ;
- Mas Nouguier, quartier Croix-d'Argent.

montpellier.fr/jardinsfamiliaux

32 jardins partagés

Construits et cultivés collectivement par les habitants d'un quartier.

montpellier.fr/jardinspartages

Futur Grand Parc de Lunaret : le poumon vert de la ville

Espace naturel de 172 hectares, ce grand parc rassemblera l'actuel parc du Lunaret avec son zoo réaménagé et amélioré, le bois de Montmaur, le site de Lavalette et la réserve naturelle du Lez, dans une continuité naturelle vers le parc Méric. L'objectif est de relier entre eux ces espaces emblématiques, incarnant l'ambition d'une ville-parc pour tous. Ce projet révélera à la fois l'histoire exceptionnelle de ce site, sa grande diversité écologique tout en préservant son patrimoine naturel et paysager, de renforcer les liens avec la communauté scientifique locale et de présenter les enjeux liés à la biodiversité et l'histoire du rapport de l'homme à la nature.



Tous acteurs pour aller vers le Zéro Déchet

La Métropole de Montpellier mène une politique ambitieuse axée sur le Zéro Déchet. Réduire les dépenses de collecte et de traitement de nos déchets est une nécessité écologique et économique. À chacun, particuliers et entreprises, de prendre sa part dans cette démarche d'intérêt général.

UNE FORTE RÉDUCTION DES DÉCHETS À LA SOURCE

Par deux méthodes :

- la valorisation des biodéchets ;
- la diminution de la production de déchets dans le cadre d'une démarche ambitieuse de prévention (éco-consommation, réparation, réemploi,...).

Dans cette perspective, des solutions sont proposées :

- la Métropole met à disposition des composteurs individuels, elle accompagne la mise en place de composteurs collectifs et elle aide à l'achat de composteurs en bois et de lombricomposteurs ;
- la Métropole de Montpellier soutient les acteurs qui agissent en faveur de l'économie circulaire et de la prévention des déchets (recyclerie, consigne du verre, achat en vrac...).

Le saviez-vous ?

En moyenne, chaque habitant de la Métropole produit 530 kg/an de déchets ménagers et assimilés, dont 270 kg d'ordures ménagères (bac gris). La valorisation des biodéchets permettrait de réduire d'un tiers le contenu de cette poubelle et de produire de la matière compostée.

Un site de compostage de quartier.



L'ACCOMPAGNEMENT AU TRI

Pour faciliter le tri et la valorisation des déchets (emballages et papiers, verre, biodéchets et textile), la Métropole de Montpellier met à disposition :

- des contenants pour le tri : bacs individuels, conteneurs collectifs ;
- des composteurs de quartier ou de résidence ;
- des déchèteries pour les végétaux, gros cartons, gravats, peintures et solvants, déchets électriques/électroniques, mobilier ;
- la collecte des encombrants, (jour de collecte fixe dans la semaine) : montpellier3m.fr/encombrants

Toutes les informations

Démarches en ligne et guide du tri et du compostage à télécharger : montpellier3m.fr/dechets

Pour connaître vos jours et heures de collecte : montpellier3m.fr/collecte



ALLO DÉCHETS

N° gratuit 0 800 88 11 77 (depuis un poste fixe)

montpellier3m.fr/dechets

Sécurité : une forte volonté politique

La Ville de Montpellier, en collaboration active avec la Police Nationale, assume pleinement ses propres responsabilités en matière de sécurité, afin de protéger la population et d'assurer la tranquillité publique. C'est la traduction d'une volonté politique forte. C'est la résultante des moyens et des dispositifs mis en œuvre.

Une présence en centre-ville 7 jours sur 7.

DES DISPOSITIFS RENFORCÉS

- présence de la Police Municipale en centre-ville, 7 jours sur 7 ;
- un nouveau poste de Police Nationale courant 2023, rue Jules Ferry à Montpellier en face de la gare Saint-Roch ;
- un nouveau poste de Police Municipale va être créé à proximité et en lien avec le bureau de Police Nationale dans le secteur Mosson. Livraison prévue en 2025 ;
- construction d'un «Hôtel des protections»: Police Municipale, Police Métropolitaine des Transports, salle de gestion de crise, mission sécurité civile, centre de supervision urbaine. Livraison prévue d'ici à 2027 dans le quartier de Celleneuve.

DE NOUVEAUX MOYENS HUMAINS

- la Ville de Montpellier crée 58 postes de policiers municipaux supplémentaires. 241 agents de policiers municipaux en 2026.

Cette hausse d'effectifs est complétée par la création :

- d'une Police Métropolitaine des Transports avec le recrutement de 42 agents (mise en oeuvre progressive à compter de septembre 2023). En partenariat avec les contrôleurs de TaM, la Police Nationale, la gendarmerie ainsi que la Police Municipale, elle lutte notamment contre les incivilités, prévient des violences faites aux femmes pour garantir la tranquillité dans les transports ;

Le saviez-vous ?

- 15 % : baisse des chiffres de la délinquance sur le voie publique en 2023 par rapport à 2022.

Retrouvez la Police Municipale sur les réseaux sociaux :

Facebook : [facebook.com/PMMontpellier](https://www.facebook.com/PMMontpellier)

Twitter : twitter.com/PMMontpellier



- d'une brigade de la sécurité du logement social avec le recrutement de 40 agents (mise en oeuvre à compter de fin septembre 2023).

DES ACTIONS CIBLÉES

- plan de lutte contre les trafics de drogue. Elle est de la responsabilité de l'État. L'entier concours des moyens municipaux est mis à disposition de la Police Nationale. La fermeture administrative des commerces condamnés pour trafic de drogue s'appuie sur le non-respect des arrêtés municipaux. Leur nombre a doublé en 2021 par rapport à 2020 ;
- arrêté d'interdiction de la vente aux mineurs de protoxyde d'azote ;
- présence renforcée de la Police Municipale dans les espaces publics grâce aux postes mobiles ;
- mesures de protection pour les femmes : cours de self-défense, création de zones refuges chez des commerçants et auprès des services publics.

La culture en mouvement

La culture est une des dimensions essentielles de l'identité montpelliéraine et des communes qui composent sa métropole. Elle contribue au lien social, au rayonnement international de la ville ; elle est présente au quotidien dans la vie des gens, grâce à des programmations généreuses et foisonnantes. L'art et la culture ouvrent de nouveaux horizons, comme en témoigne la candidature au titre de capitale européenne de la culture 2028.

Terres de **grands festivals** – Radio France Montpellier Occitanie, Montpellier Danse, Printemps des Comédiens, La Comédie du Livre – dix jours en mai, mais aussi Arabesques et Cinemed –, Montpellier et sa métropole défendent toutes les formes artistiques, accueillent créatrices et créateurs venus du monde entier et fédèrent autour de ces programmations un très large public.

Les **lieux d'art** ne sont pas en reste, avec les prestigieuses collections du Musée Fabre, les expositions photographiques du Pavillon Populaire, et celles dédiées à l'art contemporain du Mo.Co. et de la Panacée.

Les amateurs des arts de la scène et du spectacle vivant bénéficient à l'année des **programmations** de l'Opéra – Orchestre, du Centre Dramatique National des Treize Vents, de l'Agora de la danse et du Centre Chorégraphique National. Sans oublier la saison du Domaine d'O, un des lieux majeurs du théâtre en Europe.

Territoire à hauteur d'enfant, Montpellier et sa métropole accordent une place centrale à **l'éducation artistique**, dès le plus jeune âge : dans le magnifique écrin de la Cité des Arts, et avec ses 90 enseignants et 1500 élèves, le Conservatoire dispense un enseignement de danse, de musique et de théâtre de très grande qualité. Et les programmations jeune public des musées, centre d'art et festivals offrent aux enfants des occasions quotidiennes d'émerveillement et d'éveil.

Territoire pionnier, ville d'enseignement et de recherche, Montpellier est une ville créative qui explore de nouvelles manières de faire entrer en résonance les arts, la ville et son espace public. Ainsi, la **ZAT (Zone Artistique Temporaire)** propose spectacles, animations, expositions et expériences singulières, dans un quartier différent chaque année. Cette formule imaginative, lancée en 2010, se poursuit tous les ans dans différents quartiers.

Le réseau des médiathèques

La Métropole bénéficie d'un réseau de 14 médiathèques, dont cinq se trouvent à Montpellier : Federico Garcia Lorca, Victor Hugo, Jean-Jacques Rousseau, William Shakespeare et la grande bibliothèque centrale Émile Zola. Près d'un million de documents sont mis à disposition. Rencontres, conférences, ateliers d'initiation et de formation, jeux de société et jeux vidéo, tournois, soirées à thèmes, sont proposés. Lieu incontournable de la lecture publique, les médiathèques seront également demain un des acteurs majeurs de la culture scientifique et technique sur notre territoire.

Plus d'informations :

mediatheques.montpellier3m.fr



Montpellier 2028 : l'aventure continue !

Montpellier et toutes les collectivités partenaires à ses côtés ont été présélectionnées parmi les 4 finalistes pour devenir capitale européenne de la culture en 2028. Elles poursuivent ainsi leur travail de co-construction et portent, plus qu'une candidature, un véritable projet de territoire ambitieux et tourné vers l'avenir. 145 communes s'associent pour penser les défis contemporains et y apporter une série de réponses concrètes grâce au levier de la culture. Acteurs culturels, éducatifs, économiques, sociaux, habitantes et habitants du territoire M28, toutes et tous ensemble, partageons nos imaginaires !

Toutes les actualités de la candidature sont à retrouver sur les réseaux sociaux et sur www.montpellier2028.eu

SÉLECTION DE LIEUX ET ÉVÈNEMENTS CULTURELS

FESTIVAL RADIO FRANCE MONTPELLIER OCCITANIE

lefestival.eu

MONTPELLIER DANSE

montpellierdanse.com

PRINTEMPS DES COMÉDIENS

printempsdescomediens.com

COMÉDIE DU LIVRE

comediedulivre.fr

CINÉMED

cinemed.tm.fr

ARABESQUES

festivalarabesques.fr

MUSÉE FABRE

museefabre.fr

PAVILLON POPULAIRE

montpellier.fr/pavillon-populaire

LES INTERNATIONALES DE LA GUITARE

les-ig.com

MOCO

moco.art.fr

OPÉRA ORCHESTRE NATIONAL

opera-orchestre-montpellier.fr

CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL

montpellier3m.fr/cdn

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL

ici-ccn.com

CITÉ DES ARTS

conservatoire.montpellier3m.fr

CINÉMA NESTOR BURMA

montpellier.fr/burma



Un des nouveaux succès culturels à Montpellier: les nuits du Peyrou

Les sports à tous les niveaux

La Ville de Montpellier et Montpellier Méditerranée Métropole accompagnent activement le sport, sous toutes ses formes, pratique amateur, handisport, ou de haut niveau et professionnelle. Montpellier bénéficie notamment de la plus haute distinction (4 lauriers) du label national « Ville active & sportive » qui valorise les initiatives locales, symbole de la vitalité du tissu associatif.

Montpellier brille régulièrement au plan national et jusque sur la scène internationale. Elle compte neuf médaillés olympiques. Ses équipes de basketball (BLMA), de football (MHSC), de handball (MHB), de rugby (MHR) et de volley (MHSC VB) ont toutes été sacrées Championne de France. Cette excellence va de pair avec le **dynamisme des clubs amateurs**. Une **offre sportive très diversifiée** est ainsi proposée par **près de 200 clubs**.

La ville compte **270 équipements** et la Métropole **14 piscines**.

Le **rayonnement de Montpellier** résulte aussi de l'**accueil de grands événements sportifs internationaux**, à l'instar des championnats du monde de patinage artistique en mars 2022, de natation artistique en mai 2023, du FISE ou des championnats d'Europe de judo en novembre 2023.

La ville de Montpellier et Montpellier Méditerranée Métropole, ont obtenu le **label « Terre de Jeux 2024 »**. Dans cette dynamique, la Métropole a engagé une démarche unique et complémentaire en s'associant à Sète Agglopolè Méditerranée et à la Communauté de communes Millau Grands Causses. Cette union a permis à Montpellier de faire reconnaître l'excellence de 12 de ses équipements sportifs afin d'être centre de préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 dans 20 disciplines sportives.

Les grandes infrastructures ne sont pas oubliées, notamment le futur stade de football Louis Nicollin. Il sera financé à 100 % par des investisseurs privés et le stade de la Mosson transformé en équipement d'accueil pour tous les clubs et associations.

Le stade Philippidès, dévolu à l'athlétisme, a été rénové et Montpellier a également inauguré le BMX skatepark international de Montpellier Ronan Pointeau, le plus grand d'Europe sur le site de Grammont. La piscine Françoise et

Yves Jarrouse (Motte Rouge), inaugurée en septembre 2023, a bénéficié d'importants travaux de modernisation, à l'instar du palais des sports Pierre de Coubertin, inauguré au premier semestre 2024.

Enfin, Montpellier célèbre les valeurs de paix et d'unité, tout en mettant en lumière son patrimoine, lors du **relais de la Flamme** le 13 mai 2024.



Contacts avec les clubs

Consultez le catalogue de l'Antigone des associations :
antigonedesassociations.montpellier.fr



Une offre d'aides aux sports et aux sportifs

POUR LES FAMILLES

« **Coup de pouce jeunes** » : la Ville accorde 50 € par jeune de 6 à 16 ans, pour faciliter la première adhésion à une association sportive. Le dispositif est destiné aux familles résidentes qui perçoivent l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) ou l'Allocation d'Éducation Enfant Handicapé (AEEH) par la CAF ou la MSA.

montpellier.fr/coup-de-pouce

POUR LES CLUBS ET LEURS ADHÉRENTS

La carte « Montpellier Sports » (5 €) permet de bénéficier de **l'encadrement de 50 disciplines par des éducateurs sportifs de la Ville** mais également aux activités proposées par le programme spécial vacances avec les associations partenaires : sports collectifs, gymnastique, judo, VTT, voile, sorties pleine nature... La carte est à retirer dans les Maisons pour tous ou à l'espace jeunesse..

montpellier.fr/sport

Une nouvelle enveloppe de 500 000 € a été créée par la Ville pour soutenir les investissements des associations sportives et les accompagner dans leurs projets : achat de matériel informatique ou pédagogique, d'équipements pour la pratique de la discipline ou de véhicules de transport respectueux de l'environnement.

montpellier.fr/subvention

PISCINES À MONTPELLIER

14 piscines de la Métropole, dont 9 à Montpellier

Jean Vives

Quartier Près d'Arènes
1933 avenue de Maurin

Centre nautique Neptune

Quartier Mosson
Avenue de Heidelberg

Alfred Nakache

Quartier Port Marianne
237 route de Vauguière

Jean Taris

Quartier Port Marianne
67 rue Louise Michel

Marcel Spilliaert

Quartier Croix d'Argent
154 rue Camille Desmoulins

Piscine olympique Angelotti

Quartier Centre
195 avenue Jacques Cartier

Pitot

Quartier Centre
40 allée Jean Raymond

Suzanne Berlioux – La Rauze

Quartier Près d'Arènes
551 rue Métairie de Sayssset

Françoise et Yves Jarrousse

Quartier Hôpitaux-Facultés
532 avenue du
Professeur Émile Jeanbrau

En savoir plus :
montpellier3m.fr/piscines

PARCOURS SPORTIFS

La Rauze

Quartier Près d'Arènes
419 avenue du Docteur
Jacques-Fourcade

Domaine de Grammont

Quartier Port Marianne
Avenue Albert-Einstein

Le renouveau démocratique en action

Depuis 2020, la Ville et la Métropole ont souhaité activer la démocratie locale par la contribution des citoyens. Ce renouveau prend deux formes : des instances participatives et des démarches de concertation sur des projets importants.

LES INSTANCES PARTICIPATIVES

Elles permettent à des habitants de débattre, de présenter des propositions et de participer à des actions ou activités.

- conseils de quartier;
- conseil de développement;
- conseil municipal des enfants;
- conseil montpelliérain de la jeunesse;
- conseil des étrangers de Montpellier;
- groupe de travail habitant.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LES INSTANCES PARTICIPATIVES

participer.montpellier.fr

DE MULTIPLES CONCERTATIONS

De multiples concertations de la population sont proposées. Elles concernent des projets d'aménagements dans les quartiers, des réalisations d'infrastructures, d'équipements ou d'autres grandes politiques de la Ville ou de la Métropole (Plan local d'urbanisme intercommunal-Climat). La présentation de chaque projet, l'accès à des documents, les modalités de la concertation, notamment les réunions publiques sont détaillés sur un site dédié.

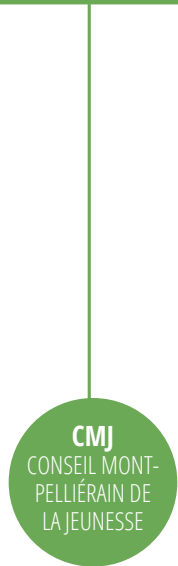
PLUS D'INFORMATIONS SUR LES CONCERTATIONS

participer.montpellier.fr

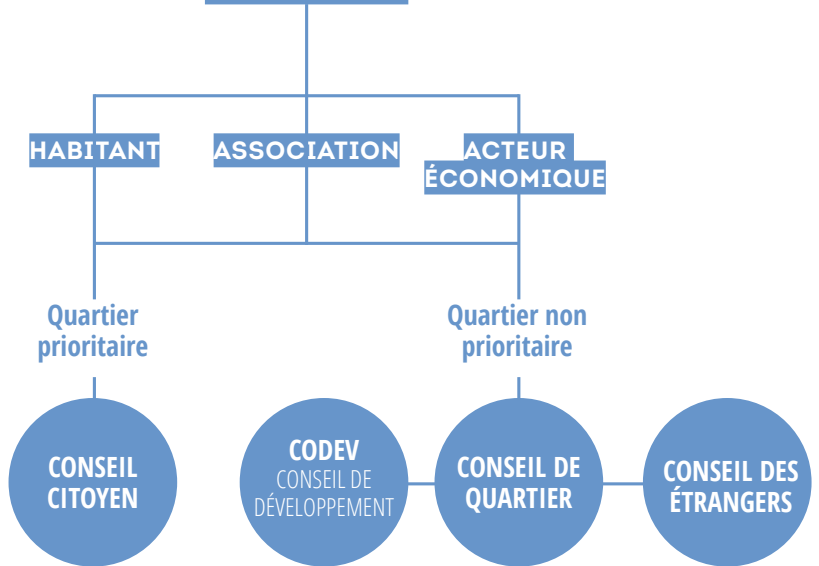
Vous êtes en
CM1/CM2



Vous avez entre
16/29 ANS



Vous avez
+ DE 18 ANS



Élections, voter à Montpellier :

Voter, c'est exercer sa responsabilité de citoyen en participant à la vie démocratique de votre ville et de votre pays. Quand ont lieu les prochaines élections ?

Comment s'inscrire sur les listes ou renouveler sa carte d'électeur ?

Toutes les informations à retrouver sur : montpellier.fr/elections

Mairies de proximité

D'autres informations pratiques et renseignements utiles

MAIRIES DE PROXIMITÉ

Notamment pour les demandes de cartes d'identité et les inscriptions scolaires.

Voir la carte p.16

pruhec@ville-montpellier.fr

MOSSON

Quartier Mosson

11 rue de Tipasa

Tél. 04 34 88 77 00

AUBES - POMPIGNANE

Quartier Port Marianne

35 rue André Malraux

Tél. 04 34 88 77 03

FRANCOIS VILLON

Quartier Cévennes

55 rue des Araucarias

Tél. 04 34 88 77 01

TASTAVIN

Quartier Croix d'Argent

118 allée Maurice-Bonafos

Tél. 04 34 88 77 02

Mairie annexe

AIGUELONGUE

Quartier Hôpitaux-Facultés

Dans la Maison pour

tous Albert-Dubout

1071 avenue de la Justice

de Castelnaud

Tél. 04 34 88 77 04

GUICHETS UNIQUES SUR LA COMMUNE DE MONTPELLIER

Pour faciliter les démarches de proximité (carte identité, collecte des déchets, voirie, encombrants...).

Hôtel de Ville

1 place Georges Frêche

34267 Montpellier cedex 2

Tél. 04 67 34 70 00

Hôtel de Métropole

50 place Zeus

34961 Montpellier cedex 2

Tél. 04 67 34 70 00

Mairie de proximité Mosson

11 rue de Tipasa

Tél. 04 67 13 60 00

montpellier3m.fr

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE

VILLE

Précisions sur les différentes démarches: État civil / Papiers / Vie scolaire / Voie publique / Urbanisme / Sanitaire / Sécurité / Administration / Infrastructures: montpellier.fr/demarches

MÉTROPOLE

Précisions sur les différentes démarches en ligne: Habitat / Collecte des déchets et nettoyage / Sport / Emplois et stages / Autres services: compte-usager.montpellier3m.fr

MONTPELLIER AU QUOTIDIEN

Service de proximité, ouvert 7 jours/7, toute l'année ; Pour signaler un désagrément et améliorer son cadre de vie ; N° unique 0800 340 707

Plateforme en ligne :

montpellier.eservices.

montpellier3m.fr

CARTE PASS MÉTROPOLE

Gratuit pour tous les habitants, le Pass Métropole permet de bénéficier de tarifs préférentiels dans les équipements de Montpellier Méditerranée Métropole (piscines, aquarium Mare Nostrum, planétarium Galilée, patinoire Vegapolis, musée Fabre, réseau des médiathèques, Écolothèque...). La carte est nominative. Pour l'obtenir, se présenter, sans rendez-vous, à un des trois guichets uniques (*lire ci-contre*), muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une photo d'identité. montpellier3m.fr

VIE ASSOCIATIVE

VILLE

À Montpellier, avec 2 500 associations et des milliers de bénévoles, la vie associative est très riche et diversifiée et engendre de multiples activités.

Accéder à l'annuaire des associations, inscrire son association dans l'annuaire des associations, demander une subvention pour votre association:

assos.montpellier.fr

MÉTROPOLE

Demander une subvention pour votre association:

montpellier3m.fr/subventions

L'Antigone des associations

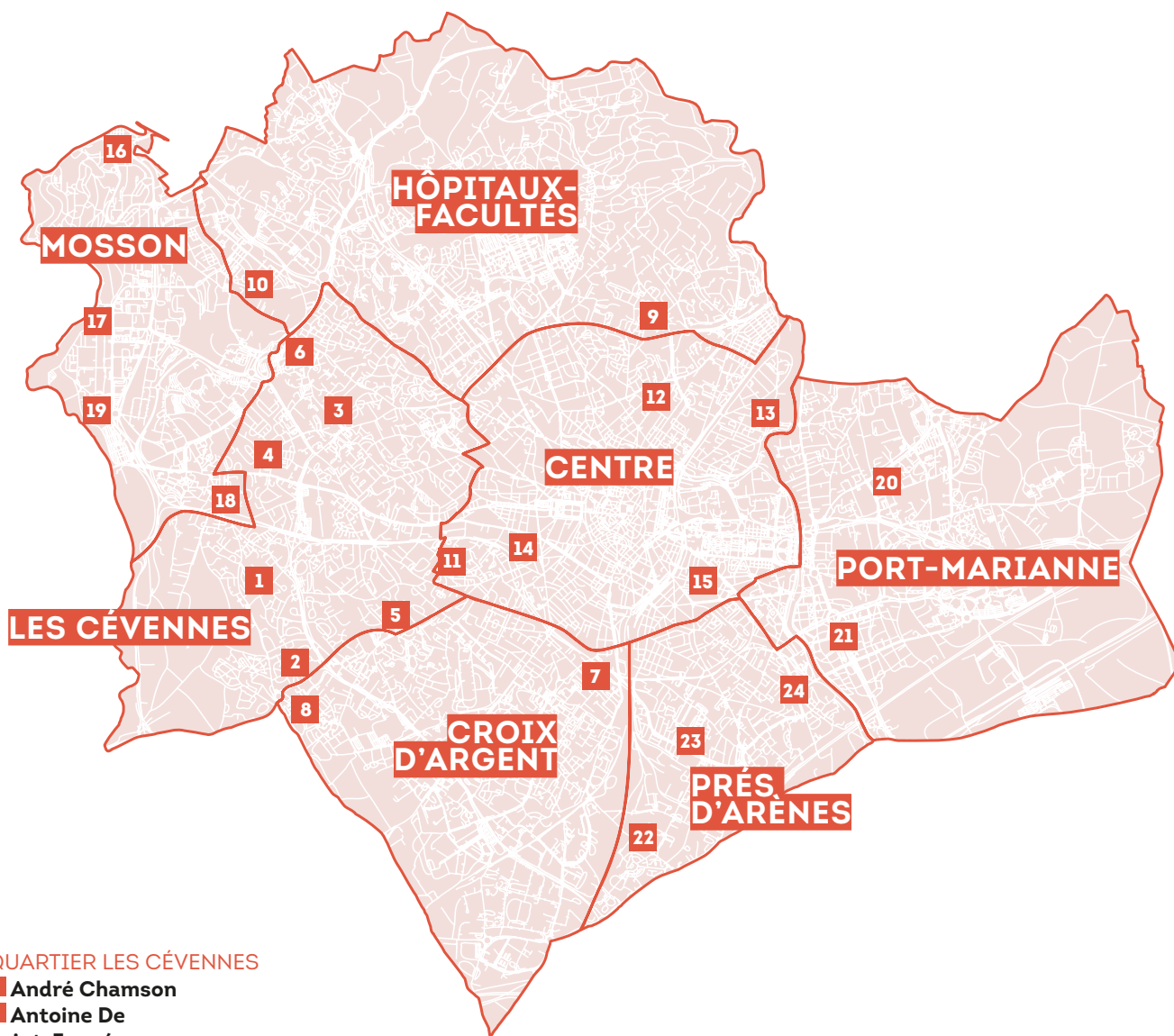
Organisé le deuxième dimanche de septembre, c'est le grand rendez-vous annuel pour découvrir des associations, s'informer de leurs activités, adhérer. Elles sont près d'un millier, avec leur stand et leurs animations, de la place du Nombre d'Or à l'esplanade de l'Europe.

Maisons pour tous

Les 24 Maisons pour tous sont des lieux de rassemblement, de partage et de convivialité implantées au coeur des quartiers. Elles proposent plus de 500 activités différentes (loisirs, culture, sport), des permanences et des services, encadrés par des agents de la Ville ou des associations qualifiées.

INFORMATIONS, COORDONNÉES, GUIDE DES ACTIVITÉS :

montpellier.fr/maisons-pour-tous



QUARTIER LES CÉVENNES

- 1 André Chamson
- 2 Antoine De Saint-Exupéry
- 3 Fanfonne Guillierme
- 4 François Villon
- 5 Marcel Pagnol
- 6 Paul-Émile Victor

QUARTIER HÔPITAUX - FACULTÉS

- 9 Albert Dubout
- 10 Rosa-Lee Parks

QUARTIER PORT MARIANNE

- 20 Mélina Mercouri
- 21 Frida Kahlo

QUARTIER CROIX D'ARGENT

- 7 Albert Camus
- 8 Michel Colucci

QUARTIER CENTRE

- 11 Albertine Sarrazin
- 12 Frédéric Chopin
- 13 George Sand
- 14 Joseph Ricome
- 15 Voltaire

QUARTIER MOSSON

- 16 Georges Brassens
- 17 Léo Lagrange
- 18 Marie Curie
- 19 Louis Feuillade

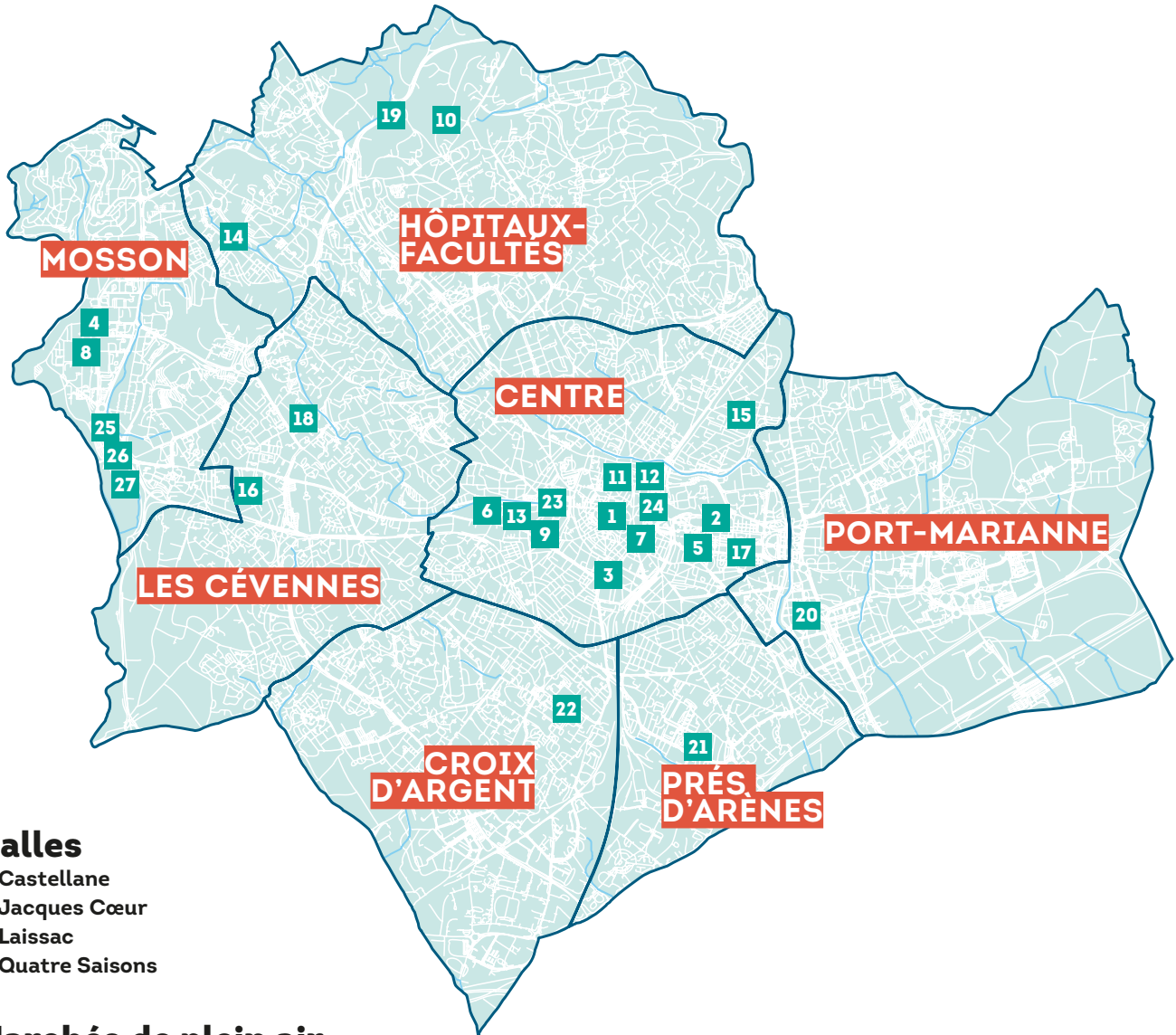
QUARTIER PRÉS D'ARÈNES

- 22 Jean-Pierre Caillens
- 23 L'Escoutaire
- 24 Boris Vian

Halles et marchés

La Ville soutient l'implantation des marchés au cœur des quartiers. Un choix qui va de pair avec le regain d'intérêt des Montpelliérains pour une alimentation saine. En proposant des produits frais, issus des circuits courts et de notre terroir, les marchés Montpelliérains contribuent à soutenir une production locale.

INFORMATIONS, COORDONNÉES:
montpellier.fr/marches



Halles

- 1 Castellane
- 2 Jacques Cœur
- 3 Laissac
- 4 Quatre Saisons

Marchés de plein air

GRANDS MARCHÉS

- 5 Antigone
- 6 Arceaux
- 7 Comédie
- 8 Mosson
- 9 Plan Cabanes

MARCHÉ DE QUARTIER

- 10 Agropolis
- 11 Albert 1^{er}
- 12 Beaux Arts
- 13 Broc'Art
- 14 Malbosc
- 15 Marché des Aubes
- 16 Marché Celleneuve
- 17 Marché Paysan
- 18 Petit Bard
- 19 Plan des 4 Seigneurs
- 20 Port Marianne
- 21 Saint Martin
- 22 Tastavin

MARCHÉ THÉMATIQUES

- 23 Les dimanches du Peyrou
- 24 Marché des Bouquinistes
- 25 Marché aux Fripes
- 26 Marché aux Plants
- 27 Marché aux Puces

Principaux numéros utiles

Hôtel de Ville 04 67 34 70 00
Montpellier Méditerranée Métropole 04 67 13 60 00

URGENCES

SAMU 15
Pompiers 18
Police nationale 17
Gendarmerie 04 99 53 59 34
Centre anti-poison 05 61 77 74 47
CHU 04 67 33 67 33
SOS Médecins 04 67 72 22 15
Pharmacies de garde (Serveur vocal - 0,34 €/minute) 32 37
Urgences sociales 115
Urgences vétérinaires 04 67 45 46 84
Eau : Régie des eaux Montpellier Médit. Métropole 09 69 32 34 23
Electricité : ERDF Urgence dépannage 09 72 67 50 34
Gaz : GRDF Urgence Sécurité 0 800 47 33 33

VIE QUOTIDIENNE

Police Municipale 04 67 34 88 30
ALLO DÉCHETS 0 800 88 11 77
Montpellier au quotidien (N°vert) 0 800 34 07 07
Fourrière animale / SPA 04 67 27 55 37
Fourrière automobile 04 67 06 10 55
Objets trouvés 04 67 34 88 30